

Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Espaces Créativ'été 2008 Enfants et Adolescents sur les sites de la Malcombe, Vital'été à Chamars et dans les quartiers - Conventions avec les associations et prestataires - Versement de subventions - Demandes de subventions

M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur : Partant du constat de la faible fréquentation des structures d'accueil destinées aux adolescents durant la période estivale (accueils de loisirs, espaces jeunesse, etc.), la Ville a souhaité organiser un espace d'expression et de création artistique à destination des adolescents. Une première expérience a eu lieu sur le site de Vital'été en 2006, élargi en 2007 aux quartiers par le biais notamment d'une «caravane de Cultures Urbaines» itinérante (un quartier par semaine) proposant spécifiquement à destination des adolescents diverses activités à pratiques culturelles.

Ces expériences ont permis de diversifier l'offre de loisirs estivaux sur le site de la Malcombe et dans les quartiers. La caravane itinérante a par contre rencontré un succès mitigé, les adolescents n'étant pas toujours présents.

Il est donc proposé cette année de renouveler l'espace «Créativ'été» sur le site de Vital'Eté à destination «tout public» et afin de toucher de manière plus importante les adolescents, de localiser l'espace spécifique «adolescents» sur le site de Chamars à proximité des terrains de sports et du Skate-Parc, lieux de rendez-vous déjà fréquentés par les jeunes.

D'autre part, pour répondre à des projets plus conséquents d'implication des jeunes dans un atelier d'initiation culturelle, il est proposé d'organiser des accueils d'artistes en résidence dans les espaces jeunesse des structures municipales et associatives de quartier. Ces interventions seront plus précisément destinées à un groupe constitué de jeunes sous la forme de stage. L'opération se développera cette année du 7 juillet au 2 août et du 18 au 29 août 2008 sur les mêmes périodes que Vital Eté.

Le principe de «Créativ'Eté» est de proposer des ateliers et des animations permettant de développer la créativité des enfants et des jeunes autour de disciplines comme la vidéo, la photographie, la musique, la danse, le théâtre, la mode, les arts plastiques, etc. avec une dominante particulière «cultures urbaines» pour les adolescents.

Créativ'Eté fonctionnera ainsi de la manière suivante et proposera :

- **un espace «tout public»** à Vital'Eté comprenant des activités culturelles (3 à 5) par jour, échelonnées de 14 h à 19 h du lundi au samedi, reprenant le principe croisé de Créativ'été et de l'espace Arts et Création déjà existant sur Vital'été depuis sa création, en 2003.

L'espace Créativ'été proposera également un accueil d'information et d'animation spécifique aux 12-17 ans en lien avec le CRIJ et les structures de quartier :

- **un espace «adolescents»** Promenade Chamars comprenant 4 à 5 activités dites de «cultures urbaines» sous la forme d'un espace des cultures urbaines «Cham'Arts» et également 2 à 3 autres activités culturelles par jour et échelonnées de 14 h à 19 h du lundi au vendredi avec un temps fort (représentation des ateliers) le vendredi soir sur le site associant les autres ateliers situés à Vital'Eté et dans les Espaces Jeunesse des quartiers ainsi que les jeunes talents ayant répondu à l'appel «Scènes Talents jeunesse 08».

Les activités de l'espace seront proposées sous la forme d'ateliers libres (1 heure, 2 heures, ½ journée) par des associations ou des artistes professionnels alors que des activités par projets de plusieurs jours vont s'organiser sur les structures de quartier.

Les activités sont complémentaires des activités estivales proposées par des structures municipales et associatives de quartier avec lesquelles le programme a été monté.

L'aboutissement des projets donnera lieu à des temps forts, à partir des temps d'échange entre jeunes et entre ateliers pour réalisation d'un ou de projet(s) collectif(s) : concert, démonstration, expo,... ces temps forts auront lieu le vendredi soir sur la Promenade Chamars.

L'animation des espaces fait l'objet d'un partenariat, suite à un appel à projet (mars 2008) et à partir de leur projet associatif présenté à la Ville avec :

- les Francas du Doubs pour le site de Vital'Eté (sur leur programmation annuelle d'activité 2006)
- l'ASEP (Association Sportive et d'Education Populaire) des Cras Chaprais pour la partie «animation» - la Compagnie du Colibri pour la partie «coordination artistique et préparation des temps forts» pour l'espace de Chamars.

Les Francas du Doubs ont assuré depuis deux ans à Vital'Eté l'accueil et l'animation de cet espace Créativ'été. Il en est de même pour l'ASEP qui est aujourd'hui un acteur incontournable pour les manifestations à destination des jeunes (Street Tour, Energies Urbaines...). Les deux associations sont des partenaires des structures de quartiers municipales et associatives.

En effet, les objectifs de Créativ'Eté, le public visé, les thématiques retenues correspondent précisément à celles de ces associations qui ont choisi d'y consacrer des moyens humains et une partie de leur activité estivale.

Le rôle de ces associations sera de coordonner les activités, gérer les inscriptions, l'accueil des adolescents, créer une dynamique quotidienne de vie de l'espace, suivre et faire le relais avec les artistes professionnels, associations artistiques, prestataires...

Elles organiseront également un relais d'information sur les structures et activités existantes dans chaque quartier.

Pour les activités culturelles, les associations, artistes et intervenants culturels ont été choisis suite également à l'appel à projets. Ils assureront 3 à 4 heures d'ateliers par jour.

Les associations et intervenants qui participeront (sous réserve de finalisation de la programmation) sont :

➤ **A Vital Eté : espace «Arts et création» :**

- Les Francas du Doubs qui proposeront au-delà de l'accueil et de la coordination du site sur Vital'Eté des jeux surdimensionnés, des activités manuelles, de la photo, des sorties exceptionnelles (pour les adolescents),...
- CAEM (Percussion), Facécirque(Cirque),
- Chrisalide (Maquillage-tatouage),
- Gri Gri l'Antigris (Arts plastiques),

- Mosh (Arts plastiques),
 - les P'tits Débrouillards (Activités scientifiques),...
- et des vacances arts plastiques et danse new jack.

➤ **Sur le site de Chamars : espace «Cham'Arts» :**

- ASEP Cras Chaprais

L'ASEP proposera un programme d'interventions en partenariat avec d'autres associations : pao animation, costumig painting, pochoir/graff, studio musique, écriture, mixage, hip-hop, breack dance,...

L'ASEP se chargera de rémunérer directement ses partenaires.

Les autres intervenants :

- CAEM Planoise (Percussion),
 - Passe Murailles (Cirque),
 - Facécirque (Cirque),
 - Compagnie Colibri (Théâtre et Musique actuelle),
 - Compagnie Ka (Masques),
 - Arc en Ciel Ouest Théâtre Forum,
 - The Sérious Road Trip (Arts de la rue, cirque),
 - Y .Petit (photo),
- et des vacances danse et animation loisirs jeunes.

Une intervention spécifique sera réalisée par la Compagnie Colibri qui assurera la coordination artistique des ateliers en vue des temps forts.

➤ **Dans les espaces jeunesse des quartiers :**

- Souen (Mode),
 - Compagnie Ka (Clown).
 - ARTI (Théâtre improvisation)
 - Mosh (Arts plastiques),
 - Compagnie Colibri (Musique actuelle)
 - Spectacle en liberté (théâtre),...
- et des vacances initiation à la Bande Dessinée.

Les lieux, dates et activités envisagées de Créativ'été sont les suivantes :

Juillet 2008		
Dates	Lieux	Activités envisagées
7-12 juillet	Vital'Eté (la Malcombe)	Accueil et activités Francas + percussion, arts plastiques, cirque, ...
7-11 juillet	Chamars	Accueil et activités ASEP(hip-hop, graffiti, vidéo, brek dance, ...) + photo, percussion, cirque, ... Présence du Cirque Passe Murailles Temps fort : vendredi 11 juillet - 19 h
7-11 juillet	Quartiers	Animation cinéma - Arts plastiques (décoration) - Musique actuelle
15-19 juillet	Vital'Eté	Accueil et activités Francas + danse, arts plastiques, maquillage, percussion, ...
15-18 juillet	Chamars	Accueil et activités ASEP (hip-hop, graffiti, vidéo, brek dance, ...) + photo, percussion, cirque, ... Temps fort : vendredi 18 juillet - 18 h
15-18 juillet	Quartiers	Animation cinéma - Mode - Théâtre improvisation
21-26 juillet	Vital'Eté	Accueil et activités Francas + musique, arts plastiques, cirque, ...
21-25 juillet	Chamars	Accueil et activités ASEP (hip-hop, graffiti, vidéo, brek dance, ...) + arts plastiques, théâtre, arts de la rue et du cirque, théâtre, forum, ... Temps fort : vendredi 18 juillet - 18 h
21-25 juillet	Quartiers	Animation cinéma - Mode - Bandes dessinées - Théâtre
27 juillet - 2 août	Vital'Eté	Accueil et activités Francas + percussion, cirque, danse, activités scientifiques, ...
27 juillet - 1 ^{er} août	Chamars	Accueil et activités ASEP (hip-hop, graffiti, vidéo, brek dance, ...) + percussion, vidéo, arts de la rue et cirque, ... Temps fort : vendredi 27 juillet - 18 h
Août 2008		
18-23 août	Vital'Eté	Accueil et activités Francas + arts plastiques, danse, ...
18-22 août	Chamars	Accueil et activités ASEP (hip-hop, graffiti, vidéo, brek dance, ...) + vidéo, danse, ... Temps fort : vendredi 22 août - 18 h
18-22 août	Quartiers	Clown
25-29 août	Vital'Eté	Accueil et activités Francas + percussion, cirque, danse, activités scientifiques, ...
25-29 août	Chamars	Accueil et activités ASEP + percussion, danse, musique actuelle, ... Temps fort : vendredi 29 août - 18 h

La rémunération de l'ASEP ainsi que les participations versées aux partenaires feront l'objet d'un premier versement (50 % de la somme prévue) avant intervention. Le solde sera versé après réalisation de l'activité.

L'intervention des Francas du Doubs étant intégrée dans la participation financière annuelle de la Ville, aucune somme supplémentaire ne lui sera versée à cette association au titre de ce partenariat.

En revanche, une participation de 25 700 € sera versée à l'ASEP, 23 400 € pour l'intervention globale à Créativ'été et 2 300 € pour les temps forts et une prestation de 5 621,20 € à la Compagnie Colibri pour la coordination artistique des intervenants et la programmation des temps forts.

Pour les prestations des autres intervenants, celles-ci sont en cours de finalisation et elles seront réglées en deux fois, 50 % avant l'intervention, le solde après réalisation de l'activité, à la réception des factures. Certains prestataires prendront à leur charge les fournitures nécessaires à leur atelier, la Ville les remboursant sur facture. Les prestations iront de 400 à 5 000 € selon les temps d'interventions.

En fonction de la nature de l'activité, la rémunération des intervenants sera comprise entre 25 €/heure (animation artistique) et 60 € /heure (intervention artistique).

Des conventions seront signées avec chacun des intervenants.

Un Eté au Ciné - Passeur d'images

L'opération «Un Eté au ciné - Passeurs d'Images» est renouvelée. Elle est portée localement par le Théâtre de l'Espace en collaboration avec la Ville, le soutien de la DRAC et de la Ville (Culture - Patrimoine et Vie des quartiers - Jeunesse) dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Programme prévisionnel :

Jeudi 10/07 - 22 h	Maison de Quartier de Planoise - Centre Nelson Mandela	Paï
Mercredi 16/07 - 22 h	Maison de Quartier Montrapon/Fontaine Ecu	Steamboy
Vendredi 25/07 - 22 h	MJC Clairs-Soleils - Centre Martin Luther King	Le fils de l'épicier
Jeudi 31/07 - 21 h 30	Maison de Quartier Grette/Butte	La nuit au musée
Jeudi 28/08 - 21 h 30	Maison de l'Amitié - Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux	Le château des singes

Afin d'assurer une bonne cohérence du dispositif, le projet Créativ'été a été préparé en étroite collaboration avec Vital'été (Direction des Sports), avec les structures de quartier et adolescentes existantes et avec l'opération un «Eté au ciné - Passeurs d'Images» menée par le Théâtre de l'Espace (atelier d'animation ciné, ciné au plein air) et avec l'accompagnement de la Direction Culture et Patrimoine.

Une communication commune destinée aux adolescents, pour cet été, sera renouvelée et le Journal Topo du CRIJ consacrera une partie de son édition de juillet à la présentation du dispositif.

L'ensemble de l'opération (sans Un Eté au Ciné) dispose d'un budget prévisionnel de 70 000 €.

Le plan de financement prévisionnel, inscrit dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), est le suivant :

Etat (Ansec, DRDJS,...)	3 600 €
Département du Doubs	4 000 €
Région Franche-Comté	5 000 €
Ville (Coordination Jeunesse)	57 400 €
TOTAL	70 000 €

En cas de non obtention de la totalité des aides sollicitées, la participation de la Ville sera augmentée à due concurrence.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dispositif Créativ'Eté, est invité :

- à approuver le principe de sa mise en oeuvre et ses règles de fonctionnement,
- à autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants avec les associations ASEP Cras - Chaprais (en annexe) et Francas du Doubs (en annexe),
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions (ou avenants) avec les associations et prestataires suivants : Passe Murailles (Cirque) CAEM Planoise (Percussion), Mosh (Arts plastiques), Yves Petit (Photographie), Facécirque (Cirque), Compagnie Colibri (Théâtre) et Musique actuelle, Gri Gri l'Antigris (Arts plastiques), Chrisalide (Maquillage-Tatouage), Souen (Mode), Les Petits Débrouillards (Activités scientifiques), Compagnie Ka (Masques), Arc en Ciel Ouest Théâtre Forum, The Serious Road Trip (Arts de la rue et cirque), ARTI (Théâtre Improvisation), Spectacle en Liberté (Théâtre)...
- à rémunérer les intervenants dans les conditions fixées ci-dessus,
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les aides financières de l'Etat, de la Région Franche-Comté, du Département du Doubs et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type de projet,
- à décider d'attribuer à l'ASEP au titre du partenariat une participation financière de 25 700 €. Cette somme sera imputée au chapitre 65.422.6574.47041 qu'il conviendra d'abonder lors de la décision modificative n° 1 de l'exercice 2008 par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 011.422.6042.47041.

«M. Michel OMOURI : Les espaces de Créativ'été sont des lieux dédiés à l'animation pour les enfants et adolescents qui n'auront pas la chance de pouvoir partir en vacances. Un de ces espaces est localisé à Chamars. Le Conseil Général organise lui aussi une animation dénommée Doubs été pour les mêmes publics avec les mêmes buts. Celle-ci est située à la Gare d'Eau, c'est-à-dire à quelques centaines de mètres. A l'instar de la synergie que vous avez opérée dans le cadre du futur TCSP avec la Ville de Dijon, ne serait-il pas possible et judicieux de mutualiser les actions menées entre la Ville d'une part et le Conseil Général d'autre part afin d'harmoniser et de faire des économies d'échelle, et grâce à celles-ci, permettre d'envisager un programme d'animations plus vaste, plus ambitieux ? Vos relations privilégiées avec le Conseil Général devraient vous permettre aisément de réaliser cette mutualisation notamment dans la communication, la logistique, les approvisionnements, les personnels afin de garantir un été encore plus formidable pour les enfants et adolescents dont les parents sont en difficulté. Faisons de ces deux bonnes idées une seule et même réalisation qui n'en sera que meilleure.

M. Abdel GHEZALI : Simplement pour répondre à votre intervention, Monsieur OMOURI : tout d'abord Chamars c'est un des trois lieux, il y a des maisons de quartiers et aussi Vital'été en complémentarité avec le Service des Sports, et quand vous dites que c'est le même public, l'animation faite par le Conseil Général du Doubs touche plus les familles, alors que nos manifestations touchent plus ce public qu'on a du mal à capter, c'est-à-dire cette jeunesse. Ce n'est donc pas le même public et je me réjouis que le Département fasse une manifestation, ce sont vraiment des manifestations complémentaires.

M. LE MAIRE : Merci de cette précision».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. le Maire, M. Abdel GHEZALI, Mme Danièle POISSENOT n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2008.